

Bernard de Menthon : (fondateur des hospices du St-Bernard) : [10ème partie]

Autor(en): **F.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 50

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

débarqués à quatre lieues de Tanger qu'ils sont assaillis par des naturels du pays et massacrés impitoyablement. D'autres, se fiant à leurs forces, s'échappèrent à la nage pendant la nuit et abordèrent des vaisseaux neutres qui leur accordèrent l'hospitalité et ensuite la liberté; enfin, quelques-uns furent surpris par les patrouilles espagnoles qui rôdaient pendant toute la nuit autour des pontons, et furent impitoyablement poignardés.

Ces fuites partielles réveillèrent la vigilance et la cruauté de l'amiral espagnol Montdragon; il fit afficher sur le ponton que si, par la suite, il s'évadait quelques prisonniers, il en ferait pendre sur-le-champ autant de ceux qui restaient qu'il s'en serait échappé.

Cet arrêté injuste n'intimida personne, au contraire, il releva le courage abattu de quelques-uns; cette tyrannie portée à son comble fit naître à tous le désir de s'y soustraire par tous les moyens possibles.

De même que l'étincelle électrique communique un choc spontané à plusieurs personnes qui se tiennent par la main, de même fut l'impression que fit sur les esprits l'arrêté de l'amiral.

L'arrivée du corps d'armée du maréchal Victor dans les environs de Chielana, et de Puerlo-Réal, l'occupation du fort du Trocadero par les Français, pouvant faciliter une descente sur la côte orientale, firent naître à quelques officiers l'idée que l'on pourrait tenter de faire échouer le ponton sur la côte, si l'on était favorisé par la marée et le vent. Cette idée fut bientôt communiquée à tous les officiers qui la reçurent avec une joie inexprimable; mais comme il ne fallait rien entreprendre au hasard et sans y avoir mûrement réfléchi, on jugea à propos de discuter ce projet dans un conseil secret (pour les Espagnols et les soldats domestiques) où les marins les plus expérimentés assistèrent; et comme on ne pouvait pas se réunir tous dans le même lieu, pour ne pas donner des soupçons à la garde, un certain nombre de personnes seulement furent chargées de discuter le projet dans la chambre de l'état-major. MM. Moreau, Grivel, Girardias, Dumouthier, Papon, Rivet et quelques autres, tous employés de la marine, y furent appelés. On y posa les questions suivantes: 1° si l'on s'échapperait ou non; 2° si l'on pouvait scier ou couper les câbles; 3° si la marée serait assez forte pour éloigner promptement le ponton; 4° si l'on pourrait trouver le moyen de le diriger soit avec le gouvernail, soit avec une voile, 5° enfin si la nuit pourrait favoriser cette fuite.

La première question passa à la majorité, quoique MM. Girardias et Reverdy s'y fussent opposés de tous leurs moyens.

La seconde passa ensuite de l'avis que donna M. Dumouthier d'employer l'action de l'eau forte pour ronger les câbles, et ensuite celle de la scie ou de la hache.

La troisième passa également vu que, selon l'opinion de M. Moreau, les marées augmenteraient de force et de hauteur, à mesure que la lune arriverait à son plein.

La quatrième fut trouvée possible, vu que l'on avait

assez de hamacs pour faire une voile, et du bois à fond de cale pour faire une vergue.

La cinquième fut également adoptée, vu que l'obscurité de la nuit déroberait le ponton à la vue des chaloupes, et que c'est le temps destiné au repos.

Il fut donc décidé, à la majorité, qu'on s'occuperait immédiatement à préparer tout ce qui était nécessaire à l'exécution de ce plan. En conséquence on s'occupa à faire une voile avec des hamacs, douze tailleurs y travaillèrent à fond de cale à la lueur de quelques chandelles, tandis que des personnes placées en sentinelle dans tous les escaliers qui y conduisaient, veillaient à ce que les Espagnols ne s'aperçussent pas de ce que l'on faisait; à la fin du troisième jour, une voile de trente-six pieds sur trente-deux fut en état de servir.

Des charpentiers marins faisaient dans le même temps une vergue pour la voile; ce travail était d'autant plus pénible qu'on dut le faire avec deux mauvaises haches, et sans faire de bruit; au bout de trois jours ces deux objets importants furent achevés. On se félicitait d'y avoir réussi, malgré la surveillance des argus espagnols; mais par un sort malheureux, un traître, un infâme, un lâche, déshonorant l'habit de major qu'il portait, dénonça, par une lettre anonyme, à l'amiral espagnol, le projet d'évasion que l'on avait fait en désignant la plupart des officiers qui en étaient.

Un hasard singulier fit découvrir le traître, et s'opposa à ce que l'amiral eut connaissance de ce que l'on tramait: cet infâme major, nommé Dumolard, écrit une lettre anonyme, la fait remettre pendant la nuit, par son domestique, au sergent espagnol, et, comme je l'ai dit plus haut, le sergent devant prendre connaissance de toutes les lettres avant de les expédier, voulut savoir le contenu de celle-ci. Il fait en conséquence appeler un officier français avec lequel il s'était lié, et le prie de la lui traduire. L'officier est comme frappé d'un coup de foudre lorsqu'il voit le contenu de cette lettre, et surtout, son nom figurer parmi ceux des personnes que l'on dénonçait.

(La suite au prochain numéro.)

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

XII

En effet, continua le majordome, la prédiction semblait vouloir s'accomplir à l'instant même. La personne qui venait de faire son apparition fit une si horrible grimace accompagnée d'un rire si burlesque qu'il était impossible de résister au torrent de gaieté folle qui s'empara de tout le monde. Le bouffon, que je veux nommer ainsi, puisque les autres lui avaient donné ce nom, portait dans sa main gauche une espèce de violon ou de contrebasse, et dans la main droite un archet garni de petits grelots. Sa tête était coiffée d'une marotte dont les oreilles ressemblaient à des cornes.

— « C'est bien étrange ce que vous me racontez là, dit Bernard, dont la figure trahissait une grande émotion, cela me semble constater ce que j'avais pensé déjà depuis longtemps, que des ennemis de cette nature ne peuvent pas être combattus avec les armes ordinaires du guerrier héroïque, mais avec les armes spi-

rituelles de la foi et de la parole divine. Cependant, si je compare ce que vous me racontez avec les récits de quelques pèlerins qui ont parcouru l'Orient, les visions dont vous avez été obsédés pourraient bien être l'effet d'un breuvage que les Arabes et d'autres peuplades du Levant fabriquent avec du suc de pavots et de chenevis. Les personnes qui en boivent tombent dans une espèce de délire, qui leur procure des hallucinations et des visions tout-à-fait semblables à celles que vous venez de me décrire. Ce ne sont sans doute que des rêves, et je suppose que vous ne croyez pas vous-même à la réalité de ce que vous avez vu. »

— « Je ne sais ce qu'il faut en penser, continua le narrateur, et je subordonne mon jugement à vos lumières supérieures; mais ce qui me reste encore à dire vous paraîtra beaucoup plus étrange encore que tout ce que je viens de raconter. Veuillez donc m'écouter! Après quelques moments de causerie bruyante, qui ressemblait au croassement des grenouilles et des crapauds dans les marais, il se fit un grand mouvement parmi tous les convives, ou, pour mieux dire, parmi les êtres singuliers et monstrueux qui formaient la réunion, et, à notre grande surprise, une figure grotesque se présenta à nos yeux ébahis. C'était un petit homme bossu, dont le corps difforme était surmonté d'une tête gigantesque tellement mobile, qu'elle faisait l'effet d'une grosse boule mal attachée et toujours prête à rompre ses liens.

« — Bonne aubaine! s'écria-t-on de tous côtés, voilà notre bouffon qui arrive, et maintenant gare à nos diaphragmes! il nous fera tellement rire que cela pourrait devenir dangereux! »

« — J'ai dit que cette caricature d'homme portait un archet dans sa main droite; mais je dois ajouter encore qu'il aurait pu s'en dispenser, puisque ses pieds étaient tellement contournés qu'au besoin l'un d'eux aurait pu lui servir d'archet. Cette mauvaise conformation de ses véhicules l'embarassait visiblement dans sa marche; à chaque pas, par un mouvement demi-circulaire fort peu gracieux, l'un des pieds cherchait à accrocher l'autre, comme s'il avait quelque chose à lui dire. N'ai-je donc pas le droit de penser que la chaussure de cet être singulier et grotesque avait le pied fourchu bien connu? »

« — Vous n'avez pas besoin de descendre jusqu'au prince des ténèbres, dit Bernard avec un léger sourire, la chose peut très-bien s'expliquer d'une manière tout à fait naturelle. Si votre *Quasimodogenitus* portait une contrebasse ou violoncelle dans sa main gauche, on peut bien supposer qu'il se servait souvent de ses pieds pour retenir son instrument; or il arrive fréquemment que les mouvements et les grimaces que font les musiciens en jouant leur restent comme une espèce de tic nerveux. »

« — J'admètrais volontiers votre manière de voir, mon révérend Père, reprit le majordome d'un air de conviction inébranlable, formée d'avance; mais permettez que je vous fasse observer que le personnage en question était marqué d'un autre signe bien caractéristique, qui trahissait assez son origine. » — « De quelle marque voulez-vous donc parler? demanda Bernard; avez-vous aperçu quelque chose dans ses yeux, ou sur son front, qui vous donne le droit de juger ainsi? Car je ne suppose pas que vous veuillez faire passer les oreilles pointues de son bonnet pour les cornes du diable! » — « Sur mon honneur et ma conscience, je ne voudrais pourtant pas m'engager à soutenir le contraire, dit le chef des pèlerins d'une voix hésitante, la figure patibulaire, le front impudent, l'air insolent et les regards louches de cet être singulier lui donnaient bien l'aspect d'un horrible démon déguisé en singe; joignez à tout cela un rire chevrotant et saccadé, ses gestes anguleux, fendant l'air en zig-zag, comme le vol capricieux de la chauve-souris qui chasse des insectes, et vous conviendrez avec moi que la lettre de créance de ce soi-disant bouffon pouvait bien porter pour signature la griffe du diable. »

« — Ne m'avez-vous pas parlé d'un signe tout particulier? poursuivit Bernard dans cette espèce de confession qu'il fit faire au chef des pèlerins. » — « Vous avez raison, notre révérend Père, de me rappeler cette particularité, car c'est précisément cette marque que je regarde comme le véritable cachet de sa nature

démoniaque. Il la portait ostensiblement, mes camarades l'ont vue comme moi, et pourront vous le certifier, si vous l'exigez. » — « Eh bien, dites-moi donc en quoi elle consistait, demanda Bernard avec impatience; je ne veux pas juger d'une chose que vous vous obstinez à m'indiquer seulement d'une manière vague. » — « Je vous prie de m'excuser, dit le majordome, si je parle d'une manière incohérente, mais mes pensées sont encore tout à fait bouleversées, et d'ailleurs tout ce que nous avons vu dans ce château maudit est si extraordinaire et tellement contraire à l'ordre ordinaire des choses, qu'il ne faut pas s'étonner de la forme décousue de mon récit. Connaissez-vous l'histoire de cette souris rouge qui sortit de la bouche d'un guerrier endormi, courut au camp des ennemis pour faire une reconnaissance et revint se loger de nouveau dans le corps d'où elle était sortie? » — « Je me rappelle, dit Bernard un peu stupéfait, avoir lu quelque chose d'analogue dans un de nos anciens chroniqueurs; mais cette souris rouge qu'a-t-elle de commun avec la marque que vous voulez me décrire? » — « J'en parle dans ce moment, continua le pèlerin, parce que le bouffon portait au côté droit de son cou un souris rouge bien cachée dans la peau. » — « En êtes-vous bien sûr? dit Bernard en interrompant brusquement le récit du pèlerin, et ne serait-ce pas plutôt une de ces taches que les enfants apportent en naissant et qu'on appelle *envies*? » — « Nous connaissons très-bien ces traces d'une grossesse incontinent, continua l'autre, et nous savons aussi les distinguer; mais je peux assurer à votre Révérence que le signe en question renfermait certainement un de ces animaux immondes; car nous avons vu distinctement le mouvement de la bête, quand le cou du bouffon se gonflait et se dilatait d'une manière démesurée au moment où il chantait. » — « Cette circonstance prouverait justement le contraire, dit Bernard, car on prétend que les marques du diable se reconnaissent précisément par leur insensibilité. Mais laissons de côté cette niaiserie, et dites-moi plutôt ce qu'il vous est arrivé quand le bouffon fit son apparition. »

(La suite au prochain numéro.)

F. N.

Chacun sait, dit un nouveau journal français, le *Bouffon*, la prodigieuse quantité de domestiques qu'employaient les *gentlemens* qui habitent dans l'Inde.

— Rien que pour ma pipe, dit un voyageur, j'avais quatre esclaves.

— Ah! grand Dieu, est-ce possible?

— Le premier me l'apportait.

— Bien.

— Le second la bourrait.

— Très-bien.

— Le troisième l'allumait.

— Et le quatrième?

— Le quatrième la fumait. Je n'ai jamais pu supporter le tabac.

Le mariage.

Ami, je vois beaucoup de bien
 Dans le parti qu'on me propose;
 Mais toutefois ne pressons rien:
 Prendre femme est étrange chose,
 On doit y penser mûrement.
 Un sage, en qui je me fie,
 Dit que c'est agir prudemment
 Que d'y penser toute sa vie.

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.